

Agriculture | Gironde : le Département s'engage pour le bio



C'est à « La Possiblerie » (Lapouyade, Gironde) qu'Agrobio Gironde a organisé, hier, son assemblée Générale. Un rendez-vous précédé par la rencontre de Jean-Luc Gleyze, Président du Département de la Gironde, avec des agriculteurs bio issus de différentes filières, pour évoquer avec eux leurs difficultés quotidiennes et les éventuelles solutions possibles. Une journée incluant la visite du Domaine Émile Grelier, bel exemple de réussite d'agriculture biologique et à laquelle participaient notamment Romain Rivière, Président d'Agrobio Gironde et Sylvie Dulong Présidente de la FRAB Nouvelle-Aquitaine.

Agriculture, viticulture et sylviculture : trois poids lourds de l'économie girondine et trois secteurs particulièrement impactés par les caprices de l'économie ou du climat et pour lesquels le Département a mis en place des mesures de soutien et d'accompagnement spécifiques. Une orientation politique confirmée avec l'émergence, il y a quelques années, de l'agriculture biologique.

Des dispositifs tels que la démarche « Zéro herbicide », destinée à lutter contre les produits phytosanitaires, incluant notamment un diagnostic réalisé par la Chambre d'agriculture de la Gironde et l'association Agro Bio 33 et financé à hauteur de 80% dans la limite de 1000 €. De même, le soutien aux investissements immobiliers et matériels par une aide de 30% à 40% suivant la situation du viticulteur (engagé en Agriculture biologique ou dans la non utilisation de produits CMR, Jeunes agriculteurs ou Nouvel Installé) est proposé.

Un dispositif pour lequel le Département a d'ailleurs engagé plus de 500 000 euros (soutien individuel aux viticulteurs et partenariat avec les structures professionnelles)

Une cohorte de mesures ciblées

Parallèlement, des aides sont proposées :

-aux maraîchers bio pour lesquels le Département a, en 2019, modifié le régime d'aide, le faisant passer de 20 % pour les conventionnels à 40% pour les Bio

Le dispositif CREAG aidant les jeunes lors de la création de leur exploitation.

-à l'élevage bio notamment caprin (en 2018, le Département a accompagné les investissements de 10 éleveurs bio pour près de 10 000 €) et de volaille.

-à la filière viticole avec des aides en faveur du développement de l'agroforesterie (plantation d'arbres à faible densité au milieu de parcelles agricoles pour des bénéfices agronomiques, économiques et environnementaux (aide de 40%, plafonnée à 1 000 euros/hectare), à l'implantation et la reconstitution des haies (pour la rétention d'eau, la production de baies, de fruits, de bois, abris à vent, habitats de nombreuses espèces : insectes, oiseaux... (aide de 40%),

-La lutte biotechnique pour lutter contre les tordeuses de la grappe et entraîner une réduction de l'utilisation d'insecticides (aide de 70% plafonnée à 200 euros/hectare et 1 000 euros/exploitation).

-La valorisation écologique et paysagère de l'exploitation pour favoriser la biodiversité, améliorer le cadre de vie... (aide de 30% à 40% suivant les projets plafonnée à 6 000 euros/exploitation),

-La réorientation vers des pratiques agricoles durables pour encourager les projets permettant de réduire l'impact de l'activité agricole sur les ressources naturelles (aide de 70% plafonnée à 2 500 euros/exploitation).

Autres mesures phares mises en place par le Département :

-l'aide aux structures professionnelles telles que la Chambre d'agriculture, le FRAB Nouvelle Aquitaine/Agrobio 33, les Vignerons Bio Nouvelle Aquitaine, Interbio Nouvelle Aquitaine, Un Plus Bio et le Civam PPML pour environ 150 000 euros par an.

-l'appui aux collectivités (20 demandes financées en 2018 pour 143 000 €).

-des actions de sensibilisation dont l'exposition itinérante " Les pesticides c'est pas automatique " mise à disposition gracieusement auprès des associations, des collectivités et des établissements d'enseignement (animation est réalisée par le réseau Graines d'Aquitaine).



« Le bio c'est l'avenir »

Défendu par les instances politiques, le bio a aussi la côte auprès du public, de plus en plus exigeant sur le goût et la qualité des produits. Une production qui, pour Jean-Luc Gleyze, recouvre plusieurs aspects : celui du foncier « parfois grignoté par l'étalement urbain », mais aussi des différents rôles du producteur, « acteur d'une production qu'il faut faire évoluer dans les pratiques », mais aussi d'une consommation, « et donc de la qualité de la production dans l'assiette ». Une « initiation » au bio qui commence dès l'enfance ; le Département étant passé en 2018, de 11 collèges à 25 pour le bio et une tendance que le Président entend généraliser à toute la Gironde afin de leur montrer que « la malbouffe n'est pas le seul choix ».

Acteurs de la santé publique, donc, les agriculteurs le sont aussi de l'aménagement du territoire : « On nous disait

que la solution ne passait que par le secteur urbain. Nous, nous défendons le fait que cela passe par tous les territoires. Il y a de plus en plus, en milieu rural, l'arrivée de porteurs de projets alternatifs et nouveaux, facteurs de développement local. Des projets qui attirent un public extérieur et qui ensuite les diffuse », précise-t-il, faisant directement allusion au domaine Emile Grelier, propriété de Benoît et Delphine Vinet, également membres du collectif « La Possiblerie » (Château La Bardonne) ; deux organismes « dont il faut s'inspirer » note Jean-Luc Gleyze, justement venu visiter le premier dont la création a pu être possible grâce aux fonds du Département.

D'une superficie de 8 ha, le domaine Emile Grelier mérite en effet le détour. Vignoble en « bio » planté en Merlot, il s'est fixé pour objectif de rétablir les équilibres environnementaux autour de la production viticole. Planté de quelque 500 arbres qui fixent le sol et font remonter en surface des nutriments rares, il héberge aussi dans ses nichoirs, des chauves-souris qui l'aident à lutter contre le ver de la grappe et nombre d'espèces d'oiseaux endémiques. Des marres pour les batraciens et des cabanes à hérissons viennent compléter le tableau. Des actions qui lui valent de nombreuses récompenses puisqu'il est le 1er vignoble français à avoir signé une charte de respect de la biodiversité de proximité avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux). Lauréat du concours national pour l'agroforesterie « Arbres d'Avenir », un concours dédié au soutien des projets agroforestiers (réintroduction des arbres dans les cultures), il est classé Refuge pour les chauves-souris pour garantir la conservation des espaces pour les chiroptères. A noter également, en cours de labellisation, le Bee Friendly pour la reconnaissance d'un système de production respectueux des pollinisateurs. Un domaine qui accueille des jeunes en chantier d'été nature, mais aussi des scolaires et des professionnels ; organisateur de portes ouvertes, il participe aussi à des événements nationaux (Semaine des alternatives aux pesticides, fête de la nature, nuit des chauves-souris...).

Mais reste que si le bio a la côte, il demeure malgré tout minoritaire avec 5% SAU et 5328 exploitations en 2017 en Nouvelle-Aquitaine. Des chiffres qui s'améliorent en 2018 avec 6394 fermes bio soit une hausse de 15%. La Gironde affichant, quant à elle, 936 exploitations bio dont 638 viticulteurs (115 ayant été nouvellement notifiés, soit la plus forte hausse (19%) par rapport à 2017).

Des agriculteurs autour de la table

C'est également dans un cadre exceptionnel, celui de « La Possiblerie » (collectif rassemblant 106 copropriétaires mutualisant locaux, matériel et idées pour réaliser à plusieurs ce qui semblait impossible seul), que des agriculteurs bios sont venus rencontrer Jean-Luc Gleyze pour évoquer leurs difficultés. Une rencontre qui précédait l'assemblée générale d'Agrobio Gironde, et rassemblait une quarantaine de personnes.

Et parmi les problèmes récurrents, celui de l'installation des jeunes. En cause ? La difficulté à trouver un terrain et les lenteurs, -voire les blocages- administratifs ainsi que le plafonnement des aides. « Le GRCETA n'a jamais demandé de subventions mais dans le cadre d'une conversion au bio, nous pourrions les aider », précise-t-il.

Autre question, celle du CETA à cause duquel certains craignent de voir le consommateur se tourner vers des produits étrangers de moindre qualité mais plus abordables. Un point de vue que partage Le Président de Département tout en s'avouant impuissant concernant le problème.

Également évoquée, l'influence des champs électromagnétiques sur le vivant et notamment les levures de vin dans la vinification « déjà aggravée par linky et bientôt par la 5G ». Jean-Luc Gleyze proposant que le Département se renseigne pour une étude sur le sujet auprès de l'Institut de la Vigne et du Vin.

Problème typique des productions bio, la question d'une « contamination » par des produits phytosanitaires émanant d'une propriété voisine, était incontournable. « Tout le monde sait que dans le bio, le problème, c'est le voisin, précise un contrôleur Ecocert présent dans salle. C'est à l'agriculteur bio de s'en prémunir », rajoute-t-il sans plus d'explication. « De toutes façons, le nombre de conversions (au bio) étant en hausse tous les ans, il y aura bien un moment où... », lance un autre en riant. La solution, enfin ! Mais pour quand ?

Alors oui, le bio a la côte mais tout n'est pas si simple ; « Ça dépend des filières, des modes de communication. Ceux qui font de la vente directe, la vente de proximité avec transformation à la ferme peuvent y arriver. Tout dépend du nombre d'intermédiaires entre la production et la transformation », note Romain Rivière. Problème : « l'agriculteur n'est pas formé pour commercialiser son produit. Avant de changer d'agriculture, la question à se poser, c'est comment faire pour mieux distribuer et valoriser le produit », poursuit-il, en faisant remarquer que l'agriculture biologique permet justement d'obtenir de nouveaux marchés. Une solution à la crise qui secoue le secteur ? A voir. « Souvent, on a l'impression qu'on va imposer le bio mais c'est une solution vraiment possible. C'est un objectif mais il ne faut pas perdre de vue qu'il est réalisable. Ce n'est pas pour rien que le domaine où nous sommes aujourd'hui s'appelle « La Possiblerie » !

